

Die du village
Bloc note Pêle-mêle

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Si vous venez d'emménager à Charentilly, et/ou si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école pour l'année scolaire 2011/2012, ou s'il est né en 2008, vous pourrez procéder à son inscription auprès de la Directrice de l'école,



le LUNDI 2 MAI de 13h30 à 17h30,
le MARDI 3 MAI de 16h30 à 17h30
le JEUDI 5 MAI de 16h30 à 17h30.



Vous devrez au préalable en avoir avisé la Mairie qui vous remettra un certificat d'inscription.

Pour que l'inscription de vos enfants soit enregistrée, vous devez vous présenter à l'école avec :

- le livret de famille, - Un certificat médical d'aptitude, et un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication, - le certificat d'inscription délivré par la Mairie, - un certificat de radiation et le livret scolaire (en cas de changement d'école).

Nous vous rappelons que l'inscription à l'école implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation scolaire régulière.

Pour tout renseignement complémentaire, 02 47 56 70 48.

Virades de l'Espoir pour vaincre la Mucoviscidose.

*Le succès des Virades repose sur un fort engagement
bénévole: Vous souhaitez nous rejoindre...*

Une réunion de présentation et d'information aura lieu le 8 AVRIL 2011 à 20 Heures à la Salle polyvalente.

Le club des fils d'argent de CHARENTILLY

a tenu son assemblée générale le 16 Février 2011

Suite aux élections voici la composition du bureau :

Présidente : Mme MICHELLE PIOFFET -Vice -présidente : Mme MONIQUE BESNIER - Secrétaire : Mme CHRISTIANE TAILLARD
Secrétaire adj : Mr CLAUDE GUERCHE - Trésorier : Mr ROBERT HOGUET - Trésorière adj : Mme MICHELE JAUNASSE.

Membres : Mme SUZANNE PARARD , MESSIEURS BERNARD VASLIN , MICHEL PETITGUILLAUME , Mme MARIE - CLAUDE PIGET .

Toutes personnes désireuses de se joindre au CLUB sont les bienvenues .

Premier prix décerné à la BOULANGERIE TAVEAU

pour sa participation à la sélection départementale de la « Meilleure baguette de consommation courante 2011 », organisé par la Fédération des artisans boulangers-pâtisseries d'Indre et Loire le 29 janvier 2011.

**Visa Bureautique
& Internet**

Formation

La Communauté de Communes a décidé de soutenir le dispositif Visa Internet et Bureautique Centre et d'offrir à chaque habitant du territoire la possibilité de se former à l'outil informatique.

Cette formation gratuite et ouverte à tous, financée par la Région Centre et le Fond Social Européen, prendra en compte vos attentes et votre niveau pour vous aider à découvrir les usages d'Internet et de la Bureautique.

Pour cela rien de plus simple ! Vous allez recevoir dans vos boîtes aux lettres, un bulletin d'inscription qu'il vous suffit de retourner au plus vite à La Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles.

Renseignement : Orgnaisme de formation CEFIM - 02.47.40.26.80
et sur www.charentilly.com



3ème Rando Charentillaise

VTT et pédestre aura lieu le Dimanche 15 Mai 2011.

Des nouveaux circuits de 20 / 35 et 55 Km pour les vététistes et de 7 et 13km pour les pédestres - Départ libre à partir de 8h00 au Hall sportif .(participation de 3€ pédestre et 4€ pour les VTT)
ravitaillement / nombreux lots et pot de l'amitié

Organisation : APEC - Renseignements :yann jaunasse 06.22.45.00.48

USC - Retour sur le Run & Bike du 13/02

Vous avez pu voir passer sur les chemins de la commune des coureurs à coté de vététistes.

Le 4ème Run and Bike de L'USC et de la SKF venait de s'élancer. Avec toujours autant de ferveur dans l'organisation, cette manifestation fut, une fois de plus, une grande réussite pour tous. Sur 2 distances de 9 et 18 km, 27 et 36 équipages de deux personnes se sont affrontées sur les chemins de la commune. Hormis la performance des premiers sur le 9 et 18 km, il faut féliciter Flavien Girault et Julien Renault, notre équipage cadet, 100% Charentillais qui termine honorablement à la 10ème place à seulement 7mn des premiers.

Enfin, un grand merci à la trentaine de bénévoles sans qui, cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Avancement travaux Nouvelle Ecole.



- Le plancher hourdis et les réseaux de la cantine sont posés.
- 75% de l'élévation de l'école en maçonnerie est réalisée.



Charentilly



L'Echo du Village

Mars 2011

INFOS PRATIQUES

La Mairie
1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Extraits de quelques décisions
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 23 Février 2011



BUDGET PRINCIPAL.

Compte de gestion 2010 du Comptable du Trésor

Après en avoir délibéré, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

| | |
|--|----------------|
| Dépenses de fonctionnement de l'exercice | 653 455,33 € |
| Recettes de l'exercice | 862 118,43 € |
| Résultat de l'exercice | + 208 663,10 € |
| Excédent de fonctionnement reporté | 85 919,78 € |
| Excédent global cumulé de fonctionnement | 294 582,88 € |
| Dépenses d'investissement de l'exercice | 292 753,32 € |
| Recettes d'investissement de l'exercice | 501 759,47 € |
| Résultat de l'exercice | + 209 006,15 € |
| Excédent d'investissement reporté | 85 919,78 € |
| Excédent global cumulé d'investissement | 283 661,87 € |

Compte administratif 2010 du Maire :

Le Compte administratif présenté par le Maire est en tous points identique au Compte de gestion du Comptable du Trésor et est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats de l'exercice 2010 du budget principal :

Constatant que le Compte Administratif présente :

En section d'exploitation :

| | |
|------------------------------------|--------------|
| - Un résultat de l'exercice 2010 | 208 663,10 € |
| - Un résultat antérieur reporté de | 85 919,78 € |
| - Un excédent cumulé de | 294 582,88 € |

En section d'investissement :

| | |
|--|--------------|
| - Un excédent de l'exercice 2010 de | 209 006,15 € |
| - Un excédent antérieur reporté de | 74 655,72 € |
| - Un excédent cumulé d'investissement de | 283 661,87 € |
| - Des restes à réaliser en dépenses de | 288 870,00 € |
| - Un besoin de financement de | 5 208,13 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'affecter au budget 2011 les résultats comme suit :

| | |
|--|--------------|
| - A titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement | 5 208,13 € |
| - En section de fonctionnement en excédent reporté | 289 374,75 € |
| - En section d'investissement en excédent reporté | 283 661,87 € |

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2011

Considérant les dispositions de la loi de Finances 2011, les bases d'imposition sont revalorisées de 1,02 pour les deux premières taxes. Considérant l'avis unanime de la Commission des finances, le maire propose de maintenir les taux 2010.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux au même niveau que précédemment :

| | |
|--|---------|
| - taxe d'habitation | 14,38 % |
| - taxe foncière sur la propriété bâtie | 22,08 % |
| - taxe foncière sur la propriété non bâtie | 44,44 % |

BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2011.

Après en avoir délibéré, suite à la réunion de la Commission des finances du 14 février 2011, le Conseil vote à l'unanimité le budget présenté :

Section de fonctionnement dépenses et recettes s'équilibrent à 917 915 €

Section d'investissement dépenses et recettes s'équilibrent à 2 096 915 €.

EMPRUNT CONSTRUCTION DE L'ECOLE: LONG TERME.

Dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle école, il convient de recourir à l'emprunt comme prévu afin de mener à bien l'opération. L'emprunt envisagé s'élève à 1 000 000 euros. Des contacts ont été engagés avec des organismes de crédits au titre d'une mise en concurrence, notamment sur la durée du prêt, le taux, la périodicité du remboursement, ainsi que sur l'étalement des débloquages de fonds tout au long des besoins de financement de la construction.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter un emprunt de 1 000 000 d'euros nécessaire à la construction de la nouvelle école et à l'aménagement sécuritaire de la rue des Mailleries, à taux fixe, remboursable sur une durée de 20 ans.

POURSUITE DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION C.U.I. DE TYPE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI C.A.E.

Pôle Emploi a soumis la possibilité pour la commune de poursuivre l'activité de M. Jacquin selon un contrat CUI – CAE.

En effet, à compter du 28 février 2011, suite à un congé de longue maladie, un des deux adjoints techniques titulaires est admis à reprendre son service en mi-temps thérapeutique, la poursuite de ce contrat venant compléter ce mi-temps. Le contrat CUI–CAE sera établi pour une durée de six mois du 1er mars au 31 août 2011 à raison de 20 heures hebdomadaires avec prise en charge de l'Etat sur la base du SMIC de 70 %.

ASSAINISSEMENT EAUX USEES :

TELEGESTION SUR LES POSTES DE REFOULEMENT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contrat d'un montant annuel révisable de 1 095€HT proposé par Veolia Eau

VEHICULES ELECTRIQUES.

Le projet global serait porté par la CCGC mais il doit intéresser plusieurs collectivités. Compte-tenu des aides apportées par le contrat Leader du Pays Loire Nature, le SIEIL, l'ADEME et le retour de TVA, le coût à charge d'un véhicule est pour une collectivité de 3 868 €.

Le véhicule est de type 2 places, avec bannette basculante à 500 kg de charge utile. L'autonomie de ce véhicule est de 80 km, la charge du jeu de batteries se fait sur prise électrique ordinaire, le jeu de batteries est renouvelable tous les 3 ans. Le permis B est nécessaire pour la conduite.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au partenariat avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles pour la constitution des dossiers de subventions afin de permettre pour notre commune l'acquisition d'un tel véhicule.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE.

Diverses questions ont été abordées :

- Évaluations nationales pour les CM2. - Projet d'école pour les 3 ans à venir de 2011 à 2014. - Le budget 2011. - Les sorties scolaires. - Le plan particulier de mise en sureté de l'école. - Le nouveau groupe scolaire. - La fête de Noël de l'école se déroulera dorénavant le vendredi après-midi.

COMPTE-RENDUS DES EPCI.

Syndicat des Cavités 37 où il a été présenté les orientations budgétaires 2011, la cotisation annuelle pour la commune étant portée à + 1 %.

Syndicat d'adduction en eau potable.

- Le budget 2011 a été voté.

- Le syndicat continue avec l'appui du Cabinet d'étude à prospecter pour la réalisation d'un forage.

Communauté de communes de Gâtine et Choissilles du 7 février.

- Finances : approbation des comptes de Gestion 2010, des comptes administratifs des différents budgets et vote des budgets 2011.

- Développement économique : Vente de l'ensemble immobilier à proximité de la gare de Saint Antoine du Rocher.

- Sports – Loisirs – Jeunesse – Culture : Relais Assistantes Maternelles : la convention liant la CCGC à l'association ACHIL est renouvelée.

Réunion accueil jeunes où les adolescents étaient invités ainsi que les parents. Il était question de cerner les attentes des ados, l'équipe d'animation de la CCGC était là pour dialoguer avec les jeunes présents.

Syndicat de la Gendarmerie.

Le budget 2011 a été voté et la cotisation 2011 pour notre commune s'élève à 3 510 €.

Syndicat du collège du Parc à Neuillé Pont Pierre.

Parmi les questions abordées :

- Vote du budget 2011.

- Baisse du prix du repas de 0,20 € à compter du 1er février 2011.

- Repas non facturés aux élèves dont les cars de transports scolaires n'ont pu circuler du fait des intempéries.

QUESTIONS DIVERSES.

Le Feu d'artifice 2011 sera tiré lors de la Fête champêtre qui aura lieu le samedi 9 juillet en fin d'après-midi en collaboration avec les associations du village.

Prochaine réunion du Conseil municipal

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 21 Mars à 20 heures 30, salle de la mairie.

(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils

